



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 JUIN 2023**

Nombre de membres composant 33
le Conseil
Nombre de membres présents à 24
la séance
Nombre de membres représentés 8
Nombre de membres non 1
représentés

Le mardi 13 juin 2023 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Madame Laura MANACH, Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Philippe PLATON, Madame Sylvie MERCIER, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Chantal DURAND donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Corinne FIORENTINO donne procuration à Madame Liliane REUSCHLEIN, Madame Anne MAROLLEAU donne procuration à Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Séverine DOS SANTOS donne procuration à Monsieur Jérôme TAGNON, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Monsieur Areski OUDJEBOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Hélène DECOTIGNIE

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 13

ÉTAT DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA CCSPL - 2022

PREAMBULE - Monsieur Stephan SILVESTRE, 5ème Adjoint au Maire délégué à la police municipale et à la ville numérique

Mes chers collègues,

Comme le prévoient les textes, je dois vous présenter un état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Cette Commission s'est réunie le 30 novembre 2022. Elle a étudié et a approuvé à l'unanimité :

- Le rapport du délégataire sur l'exploitation des marchés forains (année 2021). Le débat a porté principalement sur la perte d'exploitation et l'impact du changement de la formule de révision tarifaire.
- Le rapport du délégataire sur l'exploitation de la crèche Les petits chéris (année 2021). Il n'y a pas eu de débat.
- Le rapport sur le choix du mode de gestion pour le renouvellement de la crèche Les petits chéris. L'assistant à maîtrise d'ouvrage ayant clairement recommandé une délégation de service public, la commission a acté ce mode de gestion à l'unanimité.

La commission a duré 45 minutes.

Principaux textes réglementaires	- article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
----------------------------------	---

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 05/06/2023

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Article Unique : Prend acte de la présentation de l'état des travaux de la CCSPL pour l'année 2022.

Le Maire - M. Olivier DOSNE



Le secrétaire de séance - Madame Hélène DECOTIGNIE



Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le : 15 JUIN 2023

Télétransmise au contrôle de légalité le : 14 JUIN 2023

A Joinville-le-Pont le
15 JUIN 2023

